

Éco-contribution 2023

Barème différencié par matériau applicable au 1^{er} janvier 2023 (prix en € HT/kg)



	ASSISE	RANGEMENT	PLAN DE POSE	AUTRES
SUPÉRIEUR À 50% AUTRES AUCUN MATÉRIAU MAJORITAIRE	0,17	0,17	0,16	0,21*
SUPÉRIEUR À 50% PLASTIQUES	0,16	0,16	0,15	0,19
SUPÉRIEUR À 50% BOIS	0,15	0,15	0,14	0,18
SUPÉRIEUR À 50% MÉTAUX	0,14	0,13	0,13	0,14
SUPÉRIEUR À 95% MÉTAUX**	0,05	0,04	0,04	0,05

Valdelia

GARANTIR LA SECONDE VIE DES PRODUITS



ASSISE

Correspond à tous les éléments de mobilier professionnel permettant de s'asseoir.



RANGEMENT

Constitué des armoires, caissons, servantes et autres dessertes.



PLAN DE POSE

Constitué des éléments de bureaux, de tables et plans particuliers comme les tableaux d'écriture.



AUTRES

Principalement constitués d'éléments d'ameublement ne faisant pas partie des 3 principales familles Valdelia (cabine d'essayage, isoloir, cloisonnettes...). Cette famille « autres produits » est très réduite.

Dans le cas d'un produit qui ne présenterait pas de matériau majoritaire à plus de 50%, le produit sera classé dans la sous famille « supérieur à 50 % autres ou aucun matériau majoritaire à plus de 50% ».

* Barème pour les matelas et sommier

** Ce barème supérieur à 95% métaux s'applique exclusivement aux unités fonctionnelles et non aux composants.